



Paris, le 14 janvier 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Construction du Plan stratégique national : N'ayons pas peur d'une véritable ambition économique agricole !**

Demain, vendredi 15 janvier, le ministre de l'Agriculture et le président de Régions de France réunissent un Conseil supérieur d'orientation (CSO) dans son format élargi. C'est un moment important qui permettra à l'ensemble des parties prenantes d'exprimer leur vision de la PAC auprès des pouvoirs publics, à l'heure où la construction du Plan stratégique national (PSN), outil central de la nouvelle PAC, doit démarrer.

Pour la FNSEA, l'élaboration du PSN doit mettre au premier plan l'enjeu de la souveraineté alimentaire de la France. La FNSEA sera ainsi attentive à ce que l'élaboration du Plan stratégique porte une attention particulière à la dimension économique de l'agriculture, à travers la compétitivité, la résilience et la durabilité des exploitations. La prise en compte des enjeux sociétaux doit évidemment faire partie du PSN mais, sans une véritable ambition économique, le risque est de ne pas se donner les moyens d'atteindre la performance qui redonnera de la compétitivité aux exploitations, du revenu aux agriculteurs.

Le PSN doit permettre de répondre aux enjeux de demain en alliant compétitivité et performance environnementale, dans une vision positive basée sur l'investissement, la modernisation et l'innovation en permettant l'utilisation des nouvelles technologies, afin de produire plus, tout en améliorant notre impact environnemental et en luttant contre le changement climatique. Le PSN doit valoriser l'existant et prendre davantage en compte les externalités positives de la production agricole, grâce à une approche globale des systèmes et une meilleure compréhension de leur réalité technico-économique.

Enfin, le PSN doit répondre aux enjeux territoriaux, comme les difficultés des zones intermédiaires et des zones de montagne ou l'intérêt du pastoralisme, aussi bien d'un point de vue environnemental qu'économique.

Le CSO sera également l'occasion pour la FNSEA de rappeler que les négociations se poursuivent entre les institutions européennes pour finaliser les détails des trois règlements qui définissent la PAC dans l'objectif d'aboutir en mai. Des détails qui n'en restent pas moins fondamentaux, en particulier pour assurer une PAC véritablement commune et harmonisée au niveau européen, avec des définitions et des mises en œuvre nationales qui ne créent pas de distorsion de concurrence, tout en laissant aux agriculteurs les capacités d'adaptation aux aléas. A ce titre, des règles administratives trop contraignantes, par exemple sur les rotations ou les cultures intermédiaires, pourraient conduire à des aberrations agronomiques. Que l'on ne nous demande pas encore de semer en pleine sécheresse !

Cette réforme doit être l'occasion de retrouver du pragmatisme et pourquoi pas du « bon sens paysan » !

#### **Contact presse :**

Marion Fournier – 07 60 29 56 17 – [marion.fournier@reseaufnsea.fr](mailto:marion.fournier@reseaufnsea.fr)